

L'OPINION PUBLIQUE.

SAMEDI, 12 MARS, 1870.

LA CAUSE LEMOINE ET LIONNAIS.

Les plaidoyers dans la cause de Lemoine et Lionnais ont duré cinq jours. Cinq avocats, MM. Barnard, Pagnuelo, Piché, Cassidy et Flemming ont pris la parole.

Ils ont tous été à la hauteur des questions et des intérêts engagés dans cette cause célèbre. Nous félicitons nos confrères d'avoir si bien soutenu l'honneur et la réputation du Barreau canadien-français.

M. Piché a plaidé avec une vivacité, un entrain et une ironie qui ont agréablement tempéré la sécheresse des débats judiciaires. L'hon. juge en chef l'a presque écouté pendant tout le temps qu'il a parlé, et il a parlé cinq ou six heures : c'est un grand succès.

M. Piché a terminé sa plaidoirie par un tableau romanesque.

Il a représenté le demandeur, Pierre Lemoine, transporté par un esprit sur le sommet du Mont-Royal et contemplant de cette hauteur le domaine dont la vue excite sa convoitise et dont il réclame la possession et la propriété par son action. Il fait parler en ces termes l'esprit, qui n'est pas un bon esprit, on le comprend :

« Vois-tu, mon Pierre, ce riche domaine qui n'était autrefois qu'un amas de poussière entrecoupé de ravins, le théâtre des batailles de coqs, un rendez-vous d'immoralité. Vois-tu comme ce terrain hideux que le mépris public désignait autrefois sous le nom de *Fort Tuyau*, a été transformé par l'industrie et le talent d'un de tes concitoyens en un joli petit royaume plein d'avenir et d'espérances. Ecoute Pierre, mon ami, tu m'as bien servi jusqu'à présent, tu as été un de mes plus fidèles serviteurs, tu n'as jamais perdu l'occasion de souffler partout le vent de la discorde et de la chicane, eh bien ! je veux te récompenser ! Ce joli petit royaume il est à toi, si tu veux, tu n'auras pas la peine de travailler pour l'acquérir, tu n'auras qu'à plaider. »

Il est difficile d'avoir plus que M. Piché le talent de tirer parti de toutes les ressources de sa cause, de savoir mieux disposer ses juges, surtout quand ce sont des jurés, en sa faveur. Une phrase pleine, presque toujours française, une voix forte et sonore, et une grande présence d'esprit, beaucoup de finesse dans les aperçus, de vigueur et de clarté dans l'argumentation : voilà les principales qualités de son éloquence.

Ses défauts sont trop de rudesse dans l'ironie, de sang-gêne quelquefois dans l'expression, et d'exagération dans le plaisir qu'il semble éprouver à tourner et retourner son adversaire sur le gril. On reconnaît trop sous la toge professionnelle le candidat politique, l'orateur du *husting*. Nous devons dire cependant que dans la cause Lemoine M. Piché a été irréprochable sous le rapport du fond et de la forme.

M. Cassidy a pris la parole après M. Piché dans le même sens. Il a commencé par faire application à la Cour pour obtenir la radiation du factum de ses adversaires de certains passages qui renferment des insinuations contre son caractère professionnel. Il a fait entendre ses plaintes avec beaucoup de délicatesse et de dignité. Il est prêt à accepter sur sa conduite et l'exercice de ses devoirs professionnels le témoignage du Barreau. Il voudrait être traité comme il traite les autres.

Nous ne voulons pas entrer dans le mérite des accusations dont se plaint M. Cassidy ; le fait est que nous ne les connaissons même pas parfaitement. Mais nous ne serons que l'écho de tout le Barreau de Montréal en disant que M. Cassidy est le type, l'idéal de l'avocat gentilhomme, l'un des héritiers les plus distingués des belles traditions du Barreau français. Choisi à son entrée dans la profession par M. C. A. Leblanc pour partager les travaux et les bénéfices de sa riche clientèle, il s'est montré digne de la confiance de son ancien patron et du public. Il a su conserver, au milieu des obsessions et des tracasseries journalières de la profession, la placidité et l'affabilité de son caractère, l'estime et l'admiration de tous ses confrères.

C'est un esprit sobre, fin et perspicace, allant droit à son but sans passion et sans s'arrêter pour cueillir les fleurs qui peuvent border son chemin. Absorbé par un travail continu il a oublié de se marier et il a vieilli sans le remarquer. Ses traits fatigués attestent qu'il aurait besoin de repos et de distractions.

On a cru longtemps qu'il entrerait dans la carrière politique, mais il ne paraît pas avoir l'ambition et l'esprit d'intrigue qui font les hommes d'état. Il est fait pour le Banc dont il sera bientôt l'ornement, nous l'espérons.

Mais revenons à la cause Lemoine.

Nous devons dire que si nous parlons spécialement de la défense c'est que nous n'avons pu entendre les savants avocats de la poursuite, MM. Barnard et Pagnuelo.

M. Barnard s'est fait une belle position au barreau par son énergie, son activité et la multiplicité de ses res-

sources professionnelles. Il a en ce moment le monopole des causes embrouillées, des procès de succession et de donation, des contestations hardies. Ses discours sont de véritables toiles d'araignée, aux fils innombrables, on en brise un, il en reste mille autres, le tissu est mince, quelquefois on voit à travers et cependant on a toutes les peines du monde à s'en débarrasser. M. Barnard plaide une cause comme les zouaves se battent, jusqu'à la mort, il ne se croit jamais battu et quand bien même il serait seul il plaidera certainement au jugement dernier : ce sera son dernier appel.

Il réalise bien le type d'avocat qu'on aime à représenter dans les légendes et les romans : il est fait pour plaider comme le Juif errant pour marcher.

C'est du reste un homme de talent et un travailleur infatigable ; il pousse jusqu'au fanatisme l'intérêt de ses clients, il en souffre et en fait quelquefois souffrir ses juges et ses confrères.

Il possède de fortes convictions et un cœur généreux.

M. Pagnuelo est un jeune homme d'avenir. Il est revenu de la campagne où il a commencé à pratiquer avec des études fortes, des connaissances variées. Il a quelques-uns des défauts de son associé et plusieurs de ses qualités. Il a, dans son langage et ses manières, l'aplomb dont sa figure porte l'empreinte. Les questions arides ne l'effraient pas et il ne cherche pas à en tempérer l'austérité. Il essuie sans sourcilier le feu de l'ennemi et les impatiences de l'hon. juge en chef ; sa figure froide et impassible ne trahit jamais la moindre émotion. Bien des avocats après vingt ou trente ans de pratique ne peuvent en dire autant. Il mérite de réussir et il réussira ; il a du caractère et une belle intelligence.

L. O. DAVID.

SCIENCE.

(MÉDECINE.)

Nous offrons aujourd'hui, au public médical, un essai sur la médecine, par J. P. Rottot, professeur de médecine légale et de Botanique, à la Faculté de Médecine de l'Université-Victoria, à Montréal. Cet ouvrage, lu à l'Institut Médical de cette ville, dans une séance du mois de Mars de l'année dernière, fut vivement applaudi par les membres de cet Institut, et sur leur demande, M. Rottot en permit l'impression.

Montréal, 1869.

L'INFLAMMATION ET SON TRAITEMENT.

Messieurs,

Un jour, pour mon malheur, je voulus, devant quelques uns d'entre vous, à l'hôpital, critiquer les diverses définitions de l'inflammation données par les principaux médecins, les sommités de la science, et ensuite, dans un mouvement de vanité, bien pardonnable il est vrai chez un docteur, je promis de leur donner la véritable définition de l'inflammation, d'en expliquer la nature, et d'en déterminer le traitement. Je me mis donc à l'œuvre, mais dès le début, je m'aperçus de la difficulté du sujet, les complications surgissaient de tous côtés, des mystères partout, aussi je crus que ce que j'avais de mieux à faire, c'était de laisser tout là, et de ne rien dire : j'espérais que ces messieurs oublieraient ma malheureuse promesse, comme ils oublient parfois d'autres choses que je leur dis : mais je fus péniblement désappointé, car après un délai assez considérable, je dois l'avouer, on s'imagina qu'il était nécessaire de me rafraîchir la mémoire, et on me somma bien poliment de tenir ma parole. Il faut donc que je m'exécute, mais je suis dans ce moment tout rempli d'humilité, et je vous avouerai franchement, que je suis loin de pouvoir traiter ce sujet d'une manière satisfaisante pour vous et pour moi.

La question qui va nous occuper ce soir, mérite toute notre attention, 1^o par rapport à sa propre importance, 2^o par rapport aux opinions diverses que les médecins entretiennent sur sa nature et son traitement.

On peut dire en effet que presque toutes les maladies sont constituées, accompagnées, ou terminées par l'inflammation : elle attaque tous les organes, et toutes les parties du corps ; et lorsque la mort vient mettre un terme à notre existence, le plus souvent c'est elle qui en est la cause.

Il est donc absolument nécessaire que nous ayons sur ce sujet des notions très justes, afin de ne pas être plus tard dans la pénible nécessité de donner souvent nos soins au hasard.

Avant d'entrer dans le mérite de la question, nous devons tâcher d'avoir une connaissance suffisante de l'homme, des organes dont il est composé, et des fonctions qu'ils remplissent, afin de savoir ce que c'est que la santé et la vie. Car il est absolument impossible de se rendre compte de la cause, de la nature, et du traitement des maladies, si on ne connaît pas l'organisme-humain et les lois qui le gouvernent.

L'homme est un être organisé existant en vertu d'un principe vital simple et immatériel. C'est par ce principe de vie, que ses divers organes remplissent leurs fonctions respectives.

La mort a lieu par la destruction, ou plutôt par la séparation de ce principe d'avec le corps. Quoique l'homme soit un être simple, il s'en faut de beaucoup qu'il soit un, qu'il soit simple dans son corps : il est au contraire formé de plusieurs substances solides et liquides, il est composé d'un grand nombre d'organes ; et chaque substance, chaque organe diffèrent dans leur texture, leur forme, leur composition, leur fonction.

Une chose que nous devons remarquer maintenant, parce qu'elle a un rapport direct avec la maladie que nous considérons, c'est qu'outre la fonction particulière, propre à chaque organe, en vertu de laquelle, par exemple, le foie sécrète la bile, les reins l'urine, etc., on voit que tous les organes sans exception remplissent des fonctions analogues, semblables, parfaitement identiques, que l'on peut appeler fonctions de la nutrition, et qui se résument aux trois suivantes, la circulation, l'assimilation et la désagrégation. En effet la circulation se fait dans toutes les parties du corps, chaque substance se régénère en absorbant, ou s'assimilant les particules nutritives contenues dans le sang, et en rejetant ou se

débarassant des molécules qui ne peuvent plus remplir leur fonctions. Cette fonction de la nutrition doit être la première et la plus importante ; les autres en dépendent et ne sont que secondaires : car un organe ne peut remplir le but pour lequel il est destiné, qu'en autant qu'il est parfaitement constitué.

Il y a santé lorsque les diverses parties constituantes du corps sont en juste proportion et tant que les organes remplissent bien leurs fonctions.

Il y a maladie lorsque l'harmonie disparaît. Vu la multiplicité et la délicatesse des organes, il n'y a rien de surprenant qu'ils soient si souvent dérangés. Bien plus, nous devons être étonnés qu'ils puissent se soustraire pendant si longtemps à l'influence des causes nombreuses qui tendent continuellement à entraver leur action.

De plus l'homme, malgré la perfection de son organisation, malgré toutes les précautions dont il s'entoure pour protéger son existence, sait que, sans même l'intervention, sans l'action d'aucune cause violente, accidentelle, il faut que la dissolution de son être arrive. On dirait qu'il porte en lui le germe même de sa destruction. Et c'est vrai. Ce germe, c'est la matière même dont son corps est composé. C'est elle qui devra, dans l'absence d'aucune autre cause, nécessairement amener la mort. Ceci est vrai non seulement pour l'homme mais pour tous les corps organisés de la nature. Nous les voyons tous en effet naître, croître, et mourir, tandis que la matière demeure, seule, la même, toujours aussi puissante, aussi active qu'au premier moment de son existence.

Les corps inorganiques ont existé avant les corps organisés. Les divers éléments qui les composent ont des propriétés particulières, distinctes, ils réagissent les uns sur les autres, s'attirent, se repoussent, se combinent ensemble, pour se décomposer plus tard selon les lois qui les gouvernent. Ces divers phénomènes constituent donc la vie de la matière inorganique.

Tout le monde sait que ces modifications sont tout-à-fait différents de celles que l'on remarque dans les corps organisés ; ce sont cependant les mêmes éléments qui les constituent.

Il faut donc qu'il y ait dans les corps organisés un autre pouvoir, un autre principe de vie, si vous voulez, différent de celui des corps inorganiques.

Cependant la matière, en entrant dans le corps de l'homme pour en faire partie, conserve toujours ses propriétés premières, son principe de vie, elle tend toujours à se décomposer et à se recomposer en d'autres corps d'après les lois qui la régissent, mais elle ne peut pas le faire, parce qu'elle est soumise à un autre pouvoir, au principe de la vie organique qui la modifie, et lui fait suivre ses lois pour un temps plus ou moins long.

L'antagonisme existe donc dans le corps organisé dès le commencement de son existence, pour vivre ; il faut qu'il lutte continuellement. Cette lutte ne peut se faire sans que les organes s'affaiblissent, sans que les fonctions s'altèrent ; la victoire est quelquefois longtemps indécisée, mais la vie organique finit toujours par être vaincue.

Nous venons de voir que nous sommes composés d'un grand nombre d'organes, remplissant des fonctions différentes. Comme je dois vous parler d'une seule maladie, l'inflammation, il me suffira, pour atteindre mon but, d'examiner seulement les fonctions dont le dérangement, suivant moi, constitue l'inflammation.

Ce sont les fonctions suivantes : la circulation, l'assimilation et la désagrégation.

C'est par le moyen de la circulation que les particules nutritives sont transportées dans toutes les parties du système, pour être absorbées par les organes, et en devenir parties constituantes ; mais pourquoi cette absorption, cette assimilation est-elle nécessaire ? c'est pour remplacer les molécules organisées devenues inutiles, qui sont rejetées par ces mêmes organes. C'est dans les dernières ramifications des vaisseaux capillaires que ces transformations se font. Il faut pour cela que les molécules nutritives réduites à leur plus extrême ténuité, viennent en contacte graduellement et régulièrement les unes après les autres avec les molécules organisées, il y a alors attraction, adhésion, puis assimilation en vertu du principe vital organique. En même temps les particules inutiles sont séparées, rejetées. Ces trois fonctions, quoique tout-à-fait distinctes, sont cependant entièrement dépendantes l'une de l'autre ; elles ne se font bien qu'en autant qu'il y a accord parfait entre elles. Si l'une agit trop ou trop peu, l'harmonie est détruite, il y a désordre dans l'organisme. Ainsi, je suppose que les organes ne reçoivent pas une quantité suffisante de particules nutritives ; par exemple, parce que la nourriture sera insuffisante ; qu'arrivera-t-il ? il y aura faiblesse générale, pâleur, amaigrissement ; ceci prouve donc qu'il se fait en nous une déperdition continue, que la matière qui constituait notre corps s'en va, nous laisse, et que si nous ne la renouvelons pas constamment, la dissolution de notre être arrive très promptement.

Si maintenant je tombe dans l'excès opposé, si je prends une nourriture trop abondante, trop riche, je vois mes veines se gonfler, mes artères se distendre, tous les vaisseaux capillaires se remplir de sang ; le tissu adipeux devient plus abondant, les organes surexcités absorbent plus et augmentent en volume, leurs fonctions se font plus vite, trop vite même, leurs produits ne sont plus ce qu'ils devraient être, l'équilibre est détruit, il y a comme dans le premier cas désordre général.

L'acte d'assimilation ou de désagrégation des organes peut être aussi primitivement affecté, et devenir trop actif ou trop faible ; il en résultera par conséquent des effets à peu près semblables : c'est-à-dire qu'il y aura amaigrissement, atrophie dans un cas, et hypertrophie dans l'autre, etc.

Voyons maintenant si l'inflammation est vraiment constituée par un désordre survenant dans ces trois fonctions.

D'abord on nous dit que l'inflammation est là où il y a douleur, rougeur, chaleur et tuméfaction, et que ce sont ces quatre caractères qui la constituent.

Cependant la présence simultanée de ces 4 caractères n'est pas absolument nécessaire pour qu'il y ait inflammation ; c'est-à-dire, elle peut exister quand même il y en aurait d'absent. Voyons donc ceux que l'on peut retrancher :

1^o. *La douleur*. Nous savons tous que l'inflammation peut exister sans qu'il y ait douleur, surtout dans plusieurs maladies chroniques, et dans quelques maladies aiguës même ; témoins ces ravages que l'on découvre parfois à l'autopsie, produits par l'inflammation, sans que le malade pendant sa vie ait accusé la moindre douleur. De plus, si la présence de la douleur était absolument nécessaire pour constituer l'inflammation, il s'en suivrait que partout où il y aurait douleur, il y aurait aussi inflammation. Cependant combien de douleurs très vives même, sans la moindre trace d'inflammation.

2^o. *La rougeur*. Comme règle générale la rougeur accompagne toujours l'inflammation, mais elle ne peut pas être